

# CONVENTION CONCERNANT L'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE MUTUELLE EN MATIERE FISCALE

*STE n° 127 - Strasbourg, 25.I.1988, telle qu'amendée par le Protocole de 2010*

## **GUERNESEY (ROYAUME-UNI)**

Fiches de [Anguilla](#) – [Bermudes](#) – [Gibraltar](#) – [Iles Caïmans](#) – [Ile de Man](#) – [Iles Turks-et-Caïcos](#)  
[Iles Vierges britanniques](#) – [Jersey](#) – [Montserrat](#) – [Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord](#)

### **Compilation des Déclarations actuellement en vigueur (\*) concernant**

Annexe A - Impôts auxquels s'applique la Convention (Article 2).	X
Annexe B - Autorités compétentes (Article 3).	X
Annexe C - Définition du terme "ressortissant" aux fins de la Convention (Article 3).	X

**Déclarations consignées dans une lettre du Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni, datée du 3 avril 2014, enregistrée au Secrétariat Général de l'OCDE le 17 avril 2014 - Or. angl. (en vigueur depuis le 1er août 2014)**

#### ANNEXE A – Impôts auxquels s'applique la Convention :

S'agissant du Bailliage de Guernesey, la Convention s'applique aux impôts mentionnés à l'article 2, paragraphes 1 (a)(i) et (a)(ii).

#### ANNEXE B – Autorités compétentes

Le Directeur de l'impôt sur le revenu ou son délégué.

#### ANNEXE C – Définition du terme "ressortissant" aux fins de la Convention

Tout individu ayant un lieu de résidence dans le Bailliage de Guernesey et possédant la citoyenneté britannique et toute personne morale, partenariat ou association dont le statut est régi par les lois en vigueur au Bailliage de Guernesey.

-----  
(\*) Situation au 1er Janvier 2021. Pour une Chronologie complète des déclarations, veuillez consulter notre site, rubrique [Recherches](#).  
Source : Bureau des Traités du Conseil de l'Europe sur <http://conventions.coe.int>